



Séance du Conseil Municipal du Samedi 12 avril 2025 à 9h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – GIRARDET Valentin – HUGEL Daniel – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – VIENNET Elisabeth qui a donné pouvoir à GEORGE Patric.

Monsieur CHABOD Jérôme a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

1. COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

BUDGET BOIS

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	12 598.40 €	96 913.42 €
RECETTES	- €	97 591.50 €
Résultat de l'exercice	- 12 598.40 €	678.08 €
Résultat reporté		45 866.31 €
Total réalisation + reports	- 12 598.40 €	46 544.39 €
Solde global	33 945.99 €	
<i>Affectation du résultat</i>	12 598.40 €	

BUDGET EAU

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	248 537.73 €	255 869.38 €
RECETTES	97 931.09 €	246 210.28 €
Résultat de l'exercice	- 150 606.64 €	- 9 659.10 €
Résultat reporté	89 525.38 €	30 179.32 €
Total réalisation + reports	- 61 081.26 €	20 520.22 €
Solde global	-	40 561.04 €
<i>Affectation du résultat</i>	20 520.22 €	

BUDGET RESTAURANT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	15 337.03 €	13 722.61 €
RECETTES	- €	38 400.00 €
Résultat de l'exercice	- 15 337.03 €	24 677.39 €
Résultat reporté	- 24 341.88 €	- 25 152.10 €
Total réalisation + reports	- 39 678.91 €	- 474.71 €
Solde global	-	40 153.62 €

BUDGET COMMUNAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	1 677 543.75 €	1 464 033.85 €
RECETTES	2 319 607.74 €	1 745 629.00 €
Résultat de l'exercice	642 063.99 €	281 595.15 €
Résultat reporté	- 799 459.21 €	1 387.90 €
Total réalisation + reports	- 157 395.22 €	282 983.05 €
Solde global		125 587.83 €
<i>Affectation du résultat</i>		157 395.22 €

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble de ces documents.

2. BUDGETS PRIMITIFS 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2025 de la commune comme suit :

BUDGET BOIS

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	40 945.99 €	Excédent antérieur reporté	33 945.99 €
Virement section invest.	25 000.00 €	Produits des services	120 000.00 €
Reversement excédent budget annexe	88 000.00 €		
TOTAL :	153 945.99 €	TOTAL :	153 945.99 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations corporelles	48 950.40 €	Virement section fonct.	25 000.00 €
		Dotations, fonds, réserves	12 598.40 €
		Subventions	11 352.00 €
TOTAL :	48 950.40 €	TOTAL :	48 950.40 €

BUDGET EAU

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	170 954.27 €	Autres produits de gestion courante et reprise provisions	5 210.00 €
Atténuation de produits	20 712.00 €		
Virement section invest.	24 000.00 €		
Autres charges de gestion courante	53 141.92 €	Produits des services	284 300.00 €
Charges financières	4 104.00 €		
Dotation aux amortissements	45 324.47 €	Reprise sur amortissements	28 726.66 €
TOTAL :	318 236.66 €	TOTAL :	318 236.66 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit antérieur reporté	61 081.26 €	Virement section exploitat°	24 000.00 €
Amortissements subventions	28 726.66 €	Dotations, fonds réserves	20 520.22 €
Emprunts	25 000.00 €	Dotation aux amortissements	45 324.47 €
		Subventions d'investissement	25 000.00 €
Immobilisations corporelles	50 036.77 €	Emprunt	50 000.00 €
TOTAL :	164 844.69 €	TOTAL :	164 844.69 €

BUDGET RESTAURANT

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Résultat antérieur reporté	474.71 €	Produits des services	70 113.62 €
Charges à caractère général	8 800.00 €		
Virement section invest.	55 574.91 €		
Charges financières	5 264.00 €		
TOTAL :	70 113.62 €	TOTAL :	70 113.62 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Résultat antérieur reporté	39 678.91 €	Virement section fonct.	55 574.91 €
Emprunt	15 896.00 €		
TOTAL :	55 574.91 €	TOTAL :	55 574.91 €

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	504 060.66 €	Excédent antérieur reporté	125 587.83 €
Charges de personnel	397 500.00 €	Atténuation de charges	3 600.00 €
Atténuation de produits	105 592.00 €	Produits des services	50 260.00 €
Virement section invest.	370 000.00 €	Impôts et taxes	873 517.00 €
Opérations d'ordre	43 887.19 €		
Autres charges de gestion courante	196 447.98 €	Dotations et participations	405 523.00 €
Charges financières	40 000.00 €	Autres produits de gestion courante	199 000.00 €
TOTAL :	1 657 487.83 €	TOTAL	1 657 487.83 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Résultat antérieur reporté	273 560.32 €	Virement section fonct.	370 000.00 €
Emprunts	160 000.00 €	Produit des cessions	245 000.00 €
Immobilisations incorporelles	15 916.00 €	Opérations d'ordre	43 887.19 €
Subventions d'équipement	44 372.50 €	Dotations, fonds, réserves	409 295.22 €
Immobilisations corporelles dont :	326 408.59 €	Subventions d'investissement	1 008 969.00 €
. Terrains	245 000.00 €		
. Bâtiments	2 000.00 €		
. Installations de voirie	33 503.19 €		
. Autres réseaux	6 750.40 €		
. Outillage technique	29 000.00 €		
. Informatique / mobilier	3 000.00 €		
. Autres immobilisations	7 155.00 €		
Immobilisations en cours dont :	1 826 894.00 €	Emprunts	570 000.00 €
. Aménag. rue de la Gare et av. Jean de Lattre	1 527 252.00 €		
. Réhabilitation local rue de la joux	209 117.00 €		
. Enfouissement réseaux rue de la Gare	35 500.00 €		
. Solde rénovation énergétique polyvalente	55 025.00 €		
Opération sous mandat (aménag. route départementale av. Jean de Lattre)	206 360.00 €	Opération sous mandat (aménag. route départementale av. Jean de Lattre)	206 360.00 €
TOTAL :	2 853 511.41 €	TOTAL :	2 853 511.41 €

3. VOTE DES TAUX IMPOTS LOCAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'augmenter les taux de 5% selon le détail des bases et des taux ci-dessous :

	Bases 2025	Taux votés 2025	Recette
Taxe foncière (bâti)	1 900 000 €	27.84 %	528 960 €
Taxe foncière (non bâti)	132 700 €	12.78 %	16 959 €
Taxe d'habitation	92 600 €	17.07 %	15 807 €
C.F.E.	239 700 €	16.51 %	39 578 €
TOTAL			601 304 €

Cette augmentation est indispensable au bon équilibre de notre budget et nous est imposée par différents éléments :

1. Stagnation des bases d'imposition et nous avons même la base de la taxe foncière (non-bâti) et la base de la CFE qui sont en diminution.
2. La réduction de l'apport au budget communal des recettes du budget bois, qui depuis quelques années se réduit drastiquement, -50% ces deux dernières années.
3. Les coûts fixes qui augmentent de 7% (principalement pour les assurances, charges sociales, frais d'entretien et de maintenance). Les autres frais sont contenus en comparaison avec l'année précédente.

4. TARIFS EAU 2025

Le syndicat de eaux de Dommartin a cette année augmenté le prix de l'eau de 29 centimes. Nous avons donc dû répercuter cette augmentation en y ajoutant la partie de l'augmentation de l'eau qui n'avait pas été répercutée l'année précédente, à savoir 14 centimes. A ceci est venu s'ajouter la nécessité de couvrir des travaux d'entretien de nos installations, ceci a un impact de 7 centimes. Le prix de l'eau a donc été augmenté de 50 centimes pour s'élever à 2,40 € HT le m³.

Par ailleurs, l'Agence de l'Eau quant à elle, a réformé les redevances perçues : précédemment la redevance pollution s'élevait à 29 centimes le m³. A compter du 1^{er} janvier 2025, l'Agence de l'Eau facture désormais deux redevances pour un montant total de 44 centimes le m³.

Le Conseil Municipal a ainsi validé les tarifs suivants pour l'année 2025 :

Eau	le m ³	2.40 € HT
Redevance sur la consommation d'eau potable <i>(fixé par l'Agence de l'Eau – courrier du 22.11.2024)</i>	le m ³	0.43 € HT
Supplément de prix pour la performance des réseaux <i>(fixé par l'Agence de l'Eau – courrier du 22.11.2024)</i>	le m ³	0.01 HT
Location compteur <i>(les compteurs qui équipent les branchements pâtures ne sont pas assujettis à cette taxe)</i>	unité	20.00 € HT
Remplacement compteur défectueux	unité	130.00 € HT
Eau réservoir « les Vies de Vennes »	le m ³	1.20 € HT

5. COMPTES DE RESULTATS 2024 ET BUDGETS PREVISIONNELS 2025 PERISCOLAIRE ET MICRO-CRECHE

Le Maire présente les comptes de résultats 2024 et les budgets prévisionnels 2025 relatifs à l'activité « périscolaire » (périscolaire + centre de loisirs + bivouac) et « micro-crèche », toutes deux confiées à l'association ADAEJ25.

Comptes de résultats 2024 :

	EXCÉDENT	PERTE
PERISCOLAIRE	17 375.00 €	
CENTRE DE LOISIRS	4 794.00 €	
BIVOUAC	1 354.00 €	
S/Total périscolaire :		23 523.00 €

	EXCÉDENT	PERTE
MICRO-CRECHE	19 596.00 €	
S/Total micro-crèche :		19 596.00 €

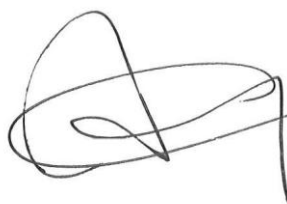
Budgets prévisionnels 2025 :

	DEPENSES	RECETTES	Subvention communale
PERISCOLAIRE	204 490.00 €	204 490.00 €	820.00 €
CENTRE DE LOISIRS	25 900.00 €	25 900.00 €	7 020.00 €
BIVOUAC	6 640.00 €	6 640.00 €	2 540.00 €
S/Total périscolaire :			10 380.00 €

	DEPENSES	RECETTES	Subvention communale
MICRO-CRECHE	176 350.00 €	176 350.00 €	9 900.00 €
S/Total micro-crèche :			9 900.00 €

La séance est close à 13h00.

Le Maire,
Gilbert MARGUET





ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Sabrina COQUELIN – Vincent RASPAOLO

12 avril 2025

GILLEY



■ OPÉRATION BRIOCHES ADAPEI :



Pour information, la vente sur notre commune des brioches début avril a permis de récolter la somme de 4 311 € intégralement reversée à l'association ADAPEI.

Merci aux bénévoles qui ont assuré la distribution, ainsi qu'aux généreux donateurs !

■ RAPPEL RÉGLEMENTATION BRUITS DE VOISINAGE :

Source : arrêté n°2005 1904 01841 arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs du 19 avril 2005

Il est rappelé que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances doivent prendre toutes leurs précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci de votre civisme !



■ REPLISSAGE DES PISCINES :

Lors du remplissage de votre piscine, il vous est rappelé l'obligation de prévenir **Monsieur Bertrand CHABOD** (tél. **06.74.28.69.72**), en précisant le volume prélevé afin que cette surconsommation d'eau ne soit pas considérée comme une fuite à rechercher par les services techniques municipaux.



■ RELEVÉ COMPTEURS D'EAU :

Pour information, les services techniques procéderont à la relève des compteurs d'eau à compter du 15 mai 2025.



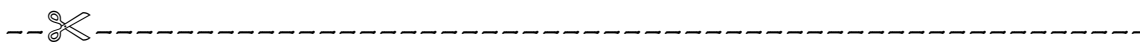
■ FÊTE DES MÈRES :

Le traditionnel repas de la Fête des Mères se déroulera cette année le **Vendredi 23 Mai 2025 à 20h00** à la salle polyvalente.

Toutes les mamans habitant Gilley sont invitées à cette soirée placée sous le signe de la convivialité.

Pour la bonne organisation de cette soirée, vous voudrez bien vouloir déposer le coupon-réponse ci-dessous au secrétariat de mairie (ou par mail : mairie@gilley.fr) **avant le 16 mai 2025** – délai de rigueur.

En cas d'empêchement tardif de votre part, merci de bien vouloir prévenir le secrétariat de mairie le plus tôt possible afin d'ajuster le nombre de repas commandés auprès du traiteur.



Madame

Adresse :

assistera au repas de la Fête des Mères prévu le Vendredi 23 mai 2025.



SORTIR À GILLEY AGENDA



COMITÉ CULTURE
Théâtre - Arts - Spectacles - Son & Lumière
LOUE SAUGAIS

**L'Assemblée Générale
de la dernière chance
LUNDI 28 AVRIL à 20H
à la Mairie de
La Chaux de Gilley**

**JOURNÉE
PORTES OUVERTES**
CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS
**ANNIVERSAIRE 145 ANS DU
CENTRE DE SECOURS**

**SAMEDI
10
Mai 2025
10H - 18H**

**CONCERT L'ESPÉRANCE
DU SAUGET**

AVEC LES
p'tès sadjets !

**LE 17 MAI
20H30**

SALLE POLYVALENTE DE GILLEY
Entrée libre

**SAMEDI
24 MAI
Féminines
GILLEY
Saône Mamirolle**

**SAMEDI
17 MAI
GILLEY
Granvillars**

**SAMEDI
24 MAI
17H00
GILLEY
Luxeuil**

Seniors
Masculins

**OUVERTURE DE
LA PÊCHE**

Avec sa traditionnelle omelette au lard

JEUDI 01 MAI Étang du Cougnet

Vente des cartes de pêche
Magasin Proximarché - Chèque ou espèces

GILLEY

SAPEURS POMPIERS

AU PROGRAMME

Visite de la caserne renouvée • Présentations des engins
Exposition photo • Informations sur le volontariat
Petite restauration/buvette • Goodies

11h : Ouverture Officielle À partir de 13h30 : Démonstrations
JSP - Incendie - Secourisme

CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS - 2 RUE DU MONT D'OR - 25650 GILLEY

DON DU SANG

**Mardi 20 mai
de 15h30 à 19h
à la salle polyvalente**

**Pour vous inscrire
par internet**
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

**LE MÉLANGE
DES
GENRES**

UNE COMÉDIE DE MICHEL LECLERC

**000000
20h00**

**Mardi
20 MAI**

5€

4,20€

Cinéma

**Semi
marathon**
du chemin du train
Saugeais

**dimanche
24 août**

inscriptions ouvertes
<https://www.even-outdoor.com/courses>

| 1h 43min | Comédie dramatique,
Policier De Michel Leclerc
Avec Léa Drucker, Benjamin Lavernhe,
Melha Bedia
Simone, une flic aux idées
conservatrices, est infiltrée dans un
collectif féministe qu'elle suspecte de
complicité de meurtre. A leur contact,
Simone s'ouvre progressivement à leurs
idées. Mais lorsqu'elle est soupçonnée
par le groupe d'être une taupe, elle se
sert du premier venu pour se couvrir

**Exposition
de tableaux**

**A LA BIBLIOTHÈQUE DE
GILLEY
DU 5 MARS AU 2 AVRIL
2025**

**BONUS
jusqu'au 7/05**

Venez admirer les tableaux de
deux résidents en situation de
handicap du foyer de GILLEY !

Bernard et Éric sont ravis de
vous présenter 25 de leurs
peintures durant tout le mois
de mars.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

**POUR PLUS D'INFO
TÉLÉPHONE DU FOYER
03.81.43.04.30**

- MAISONS COMTOISES
- OISEAUX
- PAYSAGES
- NATURE

Restez informé avec nos différents supports
www.gilley.fr panneau pocket Facebook et Instagram



@sortiragilley

